

Société Nautique de La Ciotat
Fondée en 1889



**NOUVEAU CHALLENGE VOILE
COMPETITION ET CONVIVIALITE
« La CIOTADENNE »**



Régates de club de la SNC

Ouverts à tous voiliers :

Habitables - Catamarans - Sports boat- Quillards de Sport
OSIRIS – INC - INQ

Renseignements : 04 42 71 67 82 – snclaciotat@yahoo.com

INSTRUCTIONS DE COURSE

1. REGLES

La régata sera régie par :

- 1.1 les règles telles que définies dans Les Règles de Course à la Voile (RCV) ;
- 1.2 les prescriptions nationales s'appliquant aux concurrents étrangers précisées en annexe « Prescriptions » si nécessaire ;
- 1.3 les règlements fédéraux,
- 1.4 la partie B, section II du Règlement International pour Prévenir les Abordages en Mer (RIPAM) quand elle remplace les RCV du chapitre 2,
- 1.5 En cas de traduction de cet avis de course, le texte français prévaudra.

2. PUBLICITE

En application de la Régulation 20 de l'ISAF (Code de Publicité), telle que modifiée par le règlement de publicité de la FFVoile, les bateaux peuvent être tenus de porter la publicité choisie et fournie par l'autorité organisatrice.

3. ADMISSIBILITE ET INSCRIPTION

3.1 La régata est ouverte à :

3.1.1 Tous les bateaux en règle avec leur autorité nationale, de catégorie de conception A ou B ou C norme CE ou, pour les bateaux de conception antérieure à cette norme, homologables au minimum en 5e catégorie de navigation ou équivalent.

Les bateaux francisés devront disposer de l'armement de sécurité prévu pour la zone de navigation côtière de la Division 240.

Les bateaux non francisés devront être en règle avec leur législation nationale en vigueur.

3.1.2 Tous les bateaux du système **Osiris Habitable** d'un coefficient minimum de 3 et d'une longueur minimum de 4m95 ? ou **en classe INC et INQ**

3.2 Les bateaux admissibles peuvent s'inscrire en complétant le formulaire d'inscription et en le déposant ou en l'envoyant, accompagné des frais d'inscription requis, à la Société Nautique de La Ciotat. L'inscription par internet est à privilégier.

3.3 **Chaque skipper s'engage:** à n'embarquer en course que des personnes lui ayant présentées avant d'embarquer une licence valide, mention compétition (sauf régata en catégorie 5) et autorisation parentale pour les mineurs, accompagnée de l'attestation ou renseignement d'un questionnaire relatif à l'état de santé du sportif mineur faute de quoi sa responsabilité sera engagée. Ceci évite au skipper d'avoir à collecter et fournir au préalable, les licences de ses équipiers, mais il est cependant de sa responsabilité de le faire à l'embarquement. Les changements d'équipage sont autorisés Le skipper s'engage à respecter les consignes sanitaires en vigueur pour lui et son équipage.

En cas de changement de skipper, celui-ci doit au préalable venir co-signer la fiche d'inscription et présenter sa licence valide à l'organisation.

Le skipper devra présenter le certificat Jauge en cours de validité.

3.4 Les concurrents étrangers (chaque membre de l'équipage) ne possédant pas de licence FFVoile doivent présenter au moment de leur inscription :

- un justificatif de leur appartenance à une Autorité Nationale membre de l'ISAF
- un justificatif d'assurance valide en responsabilité civile avec une couverture minimale d'1,5million d'Euros

- Une autorisation parentale pour les mineurs accompagnée de l'attestation ou renseignement d'un questionnaire relatif à l'état de santé du sportif mineur.

3.5 Des groupes seront constitués en fonction des inscriptions.

3.6 Le coefficient pris en compte sera celui du certificat de jauge fourni à l'organisation avant la 1ère participation de la cession du challenge à venir

4. AVIS AUX CONCURRENTS

Les avis aux concurrents seront affichés sur la façade des locaux du club (côté porche)

6. SIGNAUX FAITS A TERRE

Les signaux à terre seront envoyés au mât en bout à droite de la cale Sud

Le pavillon « aperçu » avec 2 signaux sonores signifie la course est retardée

Le signal d'avertissement ne sera pas fait moins de 30mn après que l'aperçu a été affalé.

5. PROGRAMME DES COURSES

Il est prévu :

Avant la course, il y aura un briefing coureur prévu à **13H00**
une ou plusieurs courses avec signal d'avertissement à **14H00**

6. DEFINITION DU PAVILLON DE CLASSE

Il est prévu :

Pavillon couleur Noire pour les Habitables et couleur Jaune pour les catamarans et quillards de sport

7. PARCOURS

Voir annexes

Le numéro de parcours à effectuer sera affiché sur le bateau comité et indiqué par VHF

Parcours côtiers :

Au plus tard au signal d'avertissement, le comité enverra le pavillon D si le parcours comprend une bouée de dégagement. Il enverra le pavillon vert pour indiquer qu'elle est à contourner en la laissant A tribord.

L'absence de pavillon vert signifie qu'elle se à contourner en la laissant à bâbord (ceci modifie les signaux de cours)

Il pourra y avoir plusieurs départs suivant les classes avec des parcours différents

8. DEFINITION DES MARQUES

Bouée de Départ	Bouée cylindrique Orange
Bouée d'Arrivée	Bouée sphérique blanche situé derrière le comité au travers du vent
Bouée La Cassidaigne	Cardinale Balise de danger isolé 43°8.734'N – 5°32.771'E
Bouée Spéciale jaune	43°10.634'N – 5°36.988'E (chenal entrée nouveau port)
Bouée Le Cannonier du Sud	Balise Latérale 43°9.624'N – 5°36.740'E
Pointe Sud Ile verte	Pas de bouée 43°9.395'N – 5°37.154'E
Coffre d'amarrage 1	43°9.928'N – 5°37.405'E à l'Est de l'île Verte)
Coffre d'amarrage 2	43°10.202'N – 5°38.246'E (milieu de baie)
Coffre d'amarrage 3	43°10.503'N – 5°38.889'E (à l'Est de la baie)
Bouée Pointe fauconnière	Bouée cylindrique Jaune

9. DEPART

Les départs de course seront donnés en application de la règle 26, système 1, modifié comme suit :

Signal	Pavillon et signal sonore	Minutes avant le départ	Pavillons
Avertissement	Pavillon de série Un signal sonore	5	↑ 
Préparatoire	Pavillons P, I, Z, Z et I, ou Noir Un signal sonore	4	↑     
Une minute	Amené du pavillon préparatoire Un long signal sonore	1	↓     
Départ	Amené du pavillon de série Un signal sonore	0	↓ 

Les temps seront décomptés à partir des signaux visuels. L'absence d'un signal sonore Ne doit pas être prise en considération.

La ligne de départ est matérialisée par l'alignement de la bouée de départ et le mât du Bateau comité, arborant la flamme orange.

Un bateau qui ne prend pas le départ au plus tard 10mn après son signal de départ sera Classé DNS, ceci modifie la règle A4.2 des RCV.

10. CHANGEMENT DE PARCOURS APRES LE DEPART

Chaque changement de parcours sera signalé par l'envoi du pavillon C accompagné de signaux Sonores brefs sur le bateau comité ou à bord du mouilleur
Cela signifie « Aller directement à l'Arrivée »

11. ARRIVEE

La ligne d'arrivée est matérialisée par le mat du bateau comité et la bouée derrière le comité dans le travers du vent.

12. SYSTEME DE PENALITES

Le système de pénalité pour une infraction à une règle est suivant la règle RCV 44.1 modifiée de sorte que la pénalité de 2 tours est remplacée par une pénalité de 1 tour.

Le voilier ayant effectué une pénalité déposera auprès du jury une reconnaissance au plus tard 1 heure après l'arrivée du dernier concurrent de la dernière course

13. TEMPS LIMITE POUR FINIR LA COURSE

01H00 après l'arrivée du premier

14. RECLAMATIONS

Les réclamations doivent être écrites sur les imprimés disponibles au secrétariat de course et déposées au plus tard 1 heure après l'arrivée du dernier voilier de la course du jour

Les convocations seront affichées ¼ d'heure après l'heure limite des dépôts des réclamations pour informer les concurrents

Le jury instruira les réclamations dans l'ordre approximatif de dépôt dès que possible

15. CLASSEMENT

Classement pour le Challenge « LA CIOTADENNE »

Le calcul du temps compensé des bateaux qui y sont soumis sera fait selon le système temps sur temps. Le CVL ne sera pas appliqué.

16. RÈGLES DE SÉCURITÉ [DP]

Contrôle à la sortie et au retour :

Les bateaux devront émarger au départ de la première course du jour par VHF canal 08.

Le pointage sur la ligne d'arrivée de la dernière course fera office d'émargement retour.

L'émargement départ sera ouvert 30 minutes avant le 1^{er} signal d'avertissement du jour et clos au signal de départ de la première course du jour.

Le non-respect de l'émargement au départ entraînera sans instruction (modification RCV 63.1) **une pénalité de 10%** du nombre des inscrits sur la première course du jour courue et validée.

Un bateau qui abandonne une course doit le signaler au comité de course aussitôt que possible. **[DP]**

Le canal VHF utilisé en course est le **canal 08**

Utilisation du Bout dehors :

Sauf si les règles de classe le précisent autrement, la sortie du bout dehors est autorisée uniquement pour établir et porter le spinnaker.

Le port du gilet de sauvetage est obligatoire dès que le bateau quitte le ponton

Le non-respect du port du gilet entraînera une pénalité de 30% du nombre des inscrits sur la première course du jour courue et validée.

La décision sera prise après instruction du jury.

Le gilet peut être enlevé brièvement à l'intérieur du bateau (cabine).

12. PRIX

Des lots seront distribués à l'issue du Challenge pour les 3 premiers (Date à déterminer).

14. INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Pour toutes informations complémentaires veuillez contacter :

SNC Base Nautique – Avenue du Président Wilson

13600 LA CIOTAT- Tél. : 04 42 71 67 82

snclaciotat@yahoo.com - www.snclaciotat.com

Société Nautique de La Ciotat

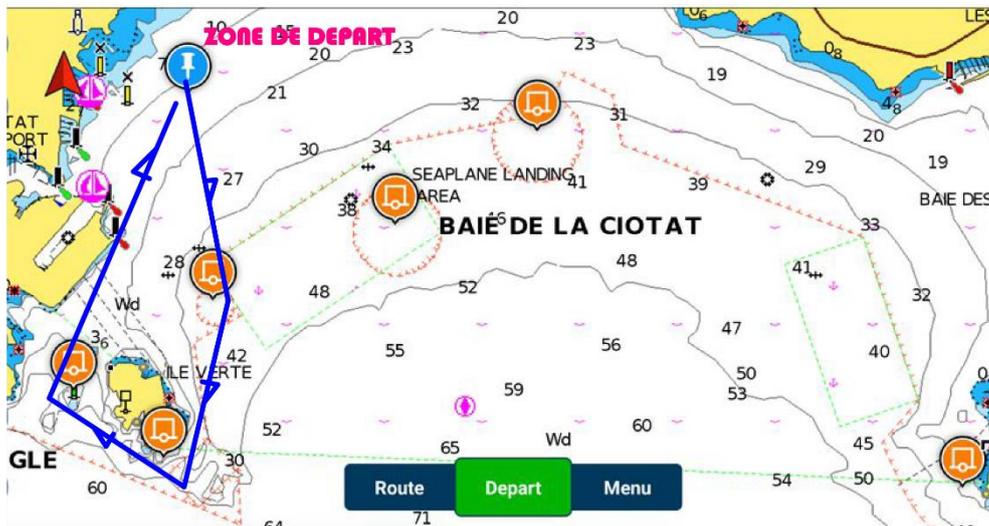
15. ZONES DE COURSES





parcours 1 - 3.80milles

DEPART – COFFRE 1 à laisser à Bâbord – COFFRE 2 à laisser à Bâbord – COFFRE 1 à laisser à Bâbord – SUD DE L'ILE VERTE à laisser à Tribord - LE CANNONCIER SUD à laisser à Tribord – ARRIVEE



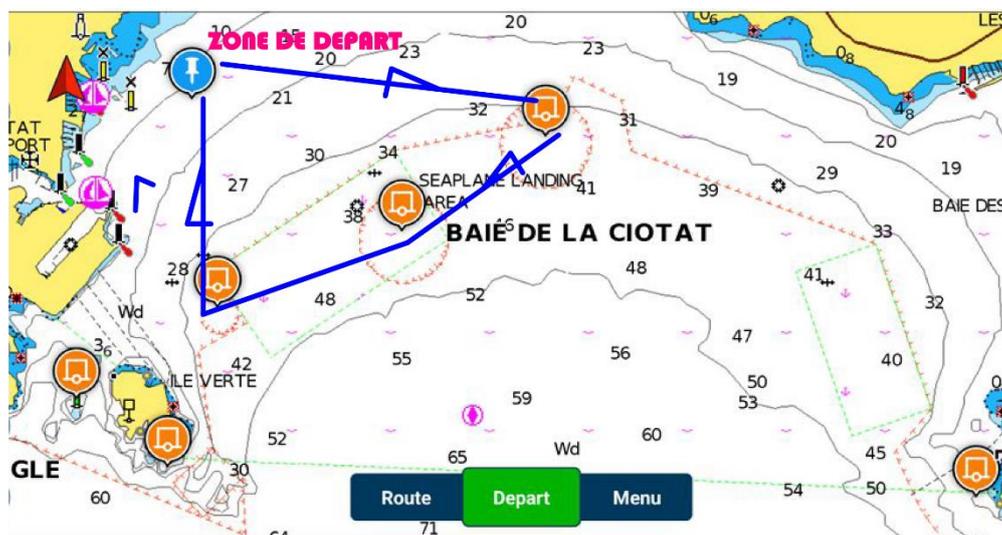
parcours 2 - 3.10milles

DEPART – COFFRE 1 à laisser à Tribord - SUD DE L'ILE VERTE à laisser à Tribord - LE CANNONCIER SUD à laisser à Tribord – ARRIVEE



parcours 3 - 7.20milles

DEPART – LE CANNONCIER SUD à laisser à Bâbord - SUD DE L'ILE VERTE à laisser à Bâbord -
BOUEE POINTE FAUCONNIER à laisser à Bâbord – COFFRE 3 à laisser à Bâbord - ARRIVEE



parcours 4 - 3.4milles

DEPART – COFFRE 3 à laisser à Tribord – COFFRE 2 à laisser à Tribord -
COFFRE 1 à laisser à Tribord - ARRIVEE



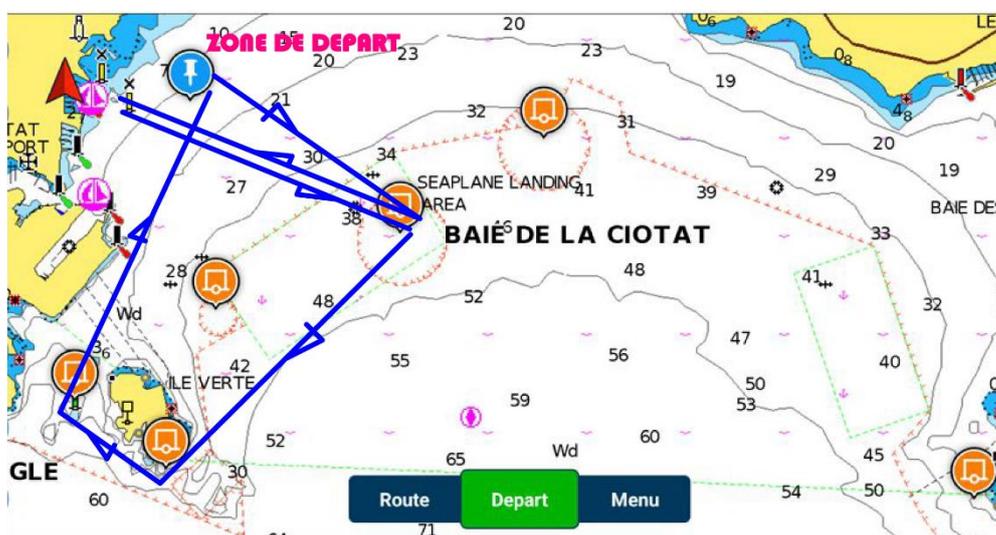
parcours 5 - 6.6milles

DEPART – COFFRE 3 à laisser à Tribord – BOUEE POINTE FAUCONNIERE à laisser à Tribord -
COFFRE 2 à laisser à Bâbord - COFFRE 1 à laisser à Tribord – ARRIVEE



parcours 6 - 4.7milles

DEPART – COFFRE 3 à laisser à Tribord – SUD DE L'ILE VERTE à laisser à Tribord – CANNONIER SUD à laisser à Tribord - COFFRE 1 à laisser à Bâbord - - ARRIVEE



parcours 7 - 5.6milles

DEPART – COFFRE 2 à laisser à Tribord – BOUEE SPECIALE à laisser à Bâbord - COFFRE 2 à laisser à Tribord – SUD DE L'ILE VERTE à laisser à Tribord – CANNONIER SUD à laisser à Tribord - - - ARRIVEE



parcours 8 - 5.0milles

DEPART – COFFRE 3 à laisser à Tribord – BOUEE SPECIALE à laisser à Bâbord - COFFRE 1 à laisser à Bâbord – COFFRE 2 à laisser à Bâbord - - ARRIVEE



parcours 9 - 9.3milles

DEPART – COFFRE 1 à laisser à Tribord – SUD DE L'ILE VERTE à laisser à Tribord – CASSIDAIGNE à laisser à Babord
 COFFRE 1 à laisser à Bâbord – ARRIVEE